

N° client : 6 023 961 177
Identifiant Internet : YOURI_RV@MAIL.RU

**Par Internet****edf.fr****application mobile : EDF & MOI****mail : serviceclient@edf.fr****Par téléphone**

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3404

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier**EDF SERVICE CLIENTS** TSA 21941
62978 ARRAS CEDEX 9**Urgence dépannage Electricité (Enedis)**

0972675007 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE**Par internet**<https://www.chequeenergie.gouv.fr>**Par courrier**EDF TSA 81401
87014 LIMOGES Cedex 1**Lieu de consommation**5 IMP DES BERG DE SAINT
SYMPHORIEN
07210 ST SYMPHORIEN SOUS
CHOMERAC**Titulaire du contrat**

M. GALOYAN YOURI

Votre contrat**N° de client : 6 023 961 177****N° de compte : 4 06 4 043 615 813**(numéro à transmettre pour le règlement de
vos factures)**Electricité "Tarif Bleu"**

• Point de livraison (PDL) :

N° 19 729 232 875 074

• Puissance : 12 kVA

• Heures Creuses

22H30-6H30

M. GALOYAN YOURI**5 IMP DES BERG DE SAINT SYMPHORIEN****07210 ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC****Facture du 19/02/2024**

N° 23 699 924 024

Electricité (relevé Enedis)

224,04 €

TVA

42,03 €

Facture TTC**266,07 €**

Montant total

266,07 €

TTC

Prélevé le

11/03/2024

**Les prochaines étapes**

- Prochaine facture vers le 19/03/2024.
- Relève automatique de votre compteur électricité vers le 18 de chaque mois.

**Prélèvement automatique**

Le montant de 266,07€ sera prélevé le 11/03/2024 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : YOURI GALOYAN

Compte bancaire : FR7614265****00*****670***

Détail de la facture du 19/02/2024 N°23699924024



Votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 12 kVA - Option Heures Creuses - Compteur communicant n°03186490296702

Horaires heures creuses - 22H30-6H30 - (peuvent varier de quelques minutes)

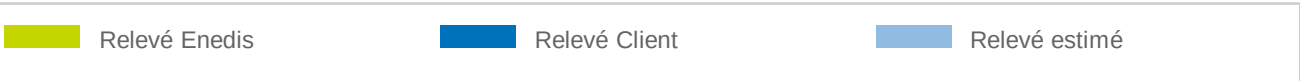
	Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA
Abonnement			
Heures Creuses - 12kVA - du 20/01/24 au 31/01/24	15,97	6,61	5,5%
Heures Creuses - 12kVA - du 01/02/24 au 17/02/24	16,12	9,45	5,5%
Heures Creuses - 12kVA - du 18/02/24 au 19/03/24	16,12	16,12	5,5%
Déduction - Heures Creuses - 12kVA - du 20/01/24 au 17/02/24	15,97	-15,97	5,5%
Total Abonnement (dont acheminement 13,51 €)		16,21	
	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh
Consommation			
Heures Creuses - 12kVA - du 20/01/24 au 17/02/24	13691 (Enedis)	14043 (Enedis)	352
Heures Pleines - 12kVA - du 20/01/24 au 17/02/24	31421 (Enedis)	32100 (Enedis)	679
Total Consommation (dont acheminement 56,54 €)			1031
			Conso kWh
Taxes et Contributions			
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)	1031	0,01270 ⁽¹⁾	13,09
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)			2,96
Total Taxes et Contributions			16,05
Total Electricité hors TVA			224,04

En conclusion

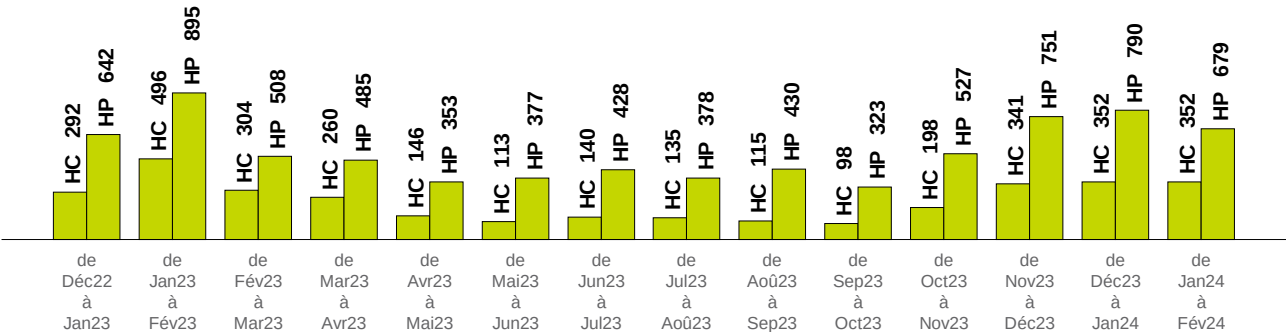
Total facture hors TVA du 19/02/2024	224,04 €	Montant total 266,07 € TTC
TVA 20,00 % sur un montant total de 204,87 €	40,98 €	
TVA 5,50 % sur un montant total de 19,17 €	1,05 €	
Total facture TTC du 19/02/2024	266,07 €	



Evolution de votre consommation facturée en kWh



Votre consommation en Electricité





Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur
particulier.edf.fr/taxes

Mieux comprendre les détails de votre facture sur
particulier.edf.fr/facture

Etre informé sur les prix sur
particulier.edf.fr/prix

Pour votre information

Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

Prix

Electricité : Le montant de la CSPE a évolué le 01/02/2024. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué le 01/08/2023 et le 01/02/2024. Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2023. Plus d'information sur le site edf.fr.

Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation

(1) CSPE : Evolution au 01/02/24 : sur les 1031kWh facturés, 428kWh à 0,00100€/kWh et 603kWh à 0,02100€/kWh

CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

Offre à tarif réglementé.

Origine 2021 de l'électricité de votre offre : 82,7% nucléaire, 8% renouvelables (dont 2,4% hydraulique et marine), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,5% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental : www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous ayez souscrite et si besoin, contactez nous !

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site <https://mediateur.edf.fr> ou, par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics,

0 800 112 212 Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur cgv.edf.com



